



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :

le 18 septembre 2020

Convocation des conseillers :

le 18 septembre 2020



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 25 septembre 2020

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Echevins, Mandy Ragni, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Mike Hansen, Conseillers, Christian Weis, Echevin, Bruno Cavaleiro, Daliah Scholl, Line Wies, Luc Theisen, Catarina Simões, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Pierre-Marc Knaff, Echevin, Jean Tonnar, Luc Majerus, Luc Majerus, Marc Baum, Jeff Dax, Jeff Dax, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 11.1. Etat des restants pour l'exercice 2019; décision

Vu l'état des restants pour l'exercice 2019 présenté par Monsieur le receveur communal;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 12 juin 2019;

Vu l'article 83 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Après discussion dudit état:

**décide
à l'unanimité**

d'approuver l'état des restants 2019 présenté par Monsieur le receveur communal, comme suit:

SERVICE ORDINAIRE:

Restants:

3/036/691000/99001 997.196,87 €

3/036/692000/99001 (Etat)

Décharges:

3/036/645000/99002 70.391,09 €

TOTAL de l'ordinaire: 1.067.587,96 €

SERVICE EXTRAORDINAIRE:

Restants:

4/036/291100/99001 4.844,10 €

4/036/291200/99001

Décharges:

4/036/291400/99001 1.113.639,65 €

TOTAL DE L'EXTRAORDINAIRE : 1.118.483,75 €

TOTAL GENERAL: 2.186.071,71 €

en séance

date qu'en tête